

PROLONGEMENT DE SAISON

Afin d'alléger la lecture du texte, le masculin sera utilisé lorsque le masculin et le féminin peuvent être utilisés.

La présente constitue un rappel pour les clubs qui tiennent des prolongements de saison, un document pour les clubs de l'A.C.P.A.R.C.N.C.A. et un document de travail sur lequel s'appuyer pour établir les modalités de fonctionnement pour les prolongements de saison 2024.

Réunion virtuelle Zoom regroupant les responsables des prolongements de saison, tenue le 6 novembre 2023. Merci à tous les participants.

NOTE: CE DOCUMENT A ÉTÉ ACCEPTÉ PAR LES RESPONSABLES DES ÉCOLES HORS SAISON EN DATE DU 6 NOVEMBRE 2023

DÉFINITION DES TERMES.

- **Prolongement de saison.**

Activité de patinage autrefois appelée « École Hors Saison ». Cette activité se tient entre la fin mars et la mi-octobre. L'inscription à un prolongement de saison permet aux patineurs de pouvoir se présenter aux tests qui clôturent ces prolongements.

Les prolongements sont : Printemps : 1 session, Été : 1 session, Automne : 1 session.

- **Frais d'inscription à un prolongement.**

Montant que les patineurs doivent verser à un club qui organise de tels prolongements. Ce montant est fixé par le club avant le début des activités. Ces frais d'inscription peuvent varier d'un club à l'autre et d'un prolongement à l'autre. Ils servent à défrayer les différents coûts d'opération que nécessitent la tenue du prolongement, tels que la **location de glace, l'administration, les déplacements, la surveillance, etc...**

Frais d'inscription aux tests de Patinage Canada.

Frais fixés par Patinage Canada pour s'inscrire à chacun des tests ou à chacune des parties de tests. Ces frais sont retournés à Patinage Canada avec les feuilles de récapitulation de tests

- **Dépenses de tests.**

- ✓ Ce sont les frais occasionnés par la tenue des sessions de tests.
- ✓ Tous les frais occasionnés par la tenue des tests (téléphones, papiers, dépenses des bénévoles, dépenses des officiels, glaces additionnelles, etc.) sont additionnés et divisés par le nombre total de parties de tests essayés au cours de la session.
- ✓ Le montant obtenu constitue les dépenses de tests et glace.
- ✓ Ces frais sont repartis dans les clubs regroupés au prorata du nombre de parties de tests essayés.

Les dépenses de tests sont assumées par les patineurs. Selon l'article #4104e des règlements de Patinage Canada, le club doit prévenir à l'avance les patineurs qu'ils devront assumer eux-mêmes les frais de tests en tout ou en partie.

Le club doit informer les parents du coût approximatif de ces dépenses de tests.

Si des sommes sont perçues à l'avance par le club pour défrayer les dépenses de tests et que ces sommes sont supérieures aux coûts réels, le surplus devra être retourné aux patineurs impliqués.

LE CLUB NE DOIT TIRER AUCUN PROFIT DES DÉPENSES DE TESTS

Fonctionnement, modalités et règles

- **Durée.**

La durée des activités de glace devra être d'au moins **quatre (4) semaines (au calendrier)**.

- **Admissibilité aux tests.**

Seuls, les patineurs inscrits à une prolongation de saison, seront admissibles aux tests.

De plus, un patineur ne peut s'inscrire à un test autre que dans la discipline à laquelle il est inscrit au prolongement de saison. Ex : un patineur inscrit en danse, ne peut passer un test de style libre. **Les Sports études sont admissibles à la session de tests du mois de mai (style libre et habiletés seulement). Pour le programme apprenti athlètes qui offre les 3 disciplines les patineurs sont admissibles à la session de tests de printemps pour les 3 disciplines.** Pour les autres disciplines, les patineurs devront s'inscrire à une prolongation de saison, ils doivent également répondre aux exigences des responsables de tests et doivent partager les tâches et la glace.

- **Glace.**

Les clubs organisateurs se répartissent les tests en fonction des heures disponibles dans chacun des clubs.

- **Partage des frais.**

Les clubs organisateurs totalisent les dépenses et les revenus afin de répartir les pertes ou les surplus en fonction des tests présentés.

Un montant de 18 \$ sera chargé pour différents frais administratifs par partie de test.

IMPORTANT

Le responsable des tests de la session doit faire parvenir un bilan du coût des tests à la personne **responsable de la Région** en indiquant les frais de tests que chaque club a demandé en avance à ses patineurs.
Le responsable des tests de la session doit faire parvenir une copie du formulaire de récapitulation des tests à la responsable des tests de la région par courriel.

Parisse Parent

☎ 418-685-3289

@par.parent@hotmail.com

AVERTIR SANS FAUTE : S'IL Y A CHANGEMENT DE RESPONSABLE POUR LES TESTS.

NOTE

Les responsables des sessions de tests pour l'année 2024 ont été déterminés lors de la réunion du 6 novembre 2023.

N.B. : les clubs organisateurs responsables des prolongements de saison, se réservent le droit de regrouper les tests.

Responsables Prolongation de saison :

Nicole St Gelais
Claudine Robitaille

☎ 418-240-0208

☎ 418-831-7273

@ niki@charlevoix.net

@acparcnca3@gmail.com

RESPONSABLES POUR LES SESSIONS DES TESTS DE PRINTEMPS 2023

Beauport- Charlesbourg Marie-Ève Lévesque	St-Georges Nancy Veilleux	Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge, St-Étienne et Lévis Paul Lacasse et Patricia Audet	CPA de La Capitale Julie Gingras	CPA Donnacona Stéphanie Robitaille
---	-------------------------------------	---	--	---

PROLONGEMENT DE SAISON 2024

PRINTEMPS 2024

<u>C.P.A.</u>	<u>DÉBUT</u>	<u>FIN</u>	<u>RESPONSABLE</u>
Beauport-Charlesbourg Marie-Ève Lévesque (tests) @ marie_eve_levesque@hotmail.com ☎ 418-558-9659	8 avril	24 juin	Audrey Dupont (école) @ cpabeauportcharlesbourg@gmail.com ☎ 581-578-1511
St-Georges Nancy Veilleux (tests) @ nancyveilleux@gmail.com ☎ 418-228-0080	1 ^{er} avril	1 ^{er} mai	Lyne Beaudoin (école) @ lynebeaudoin@telus.net ☎ 418-230-7770
Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge Paul Lacasse @ cpasfscr@hotmail.com ☎ 418-933-4671	1 ^{er} avril	9 juin	Paul Lacasse (école) @ cpasfscr@hotmail.com ☎ 418-933-4671
St-Etienne Patricia Audet (tests) @ informations@cpast-etienne.com ☎ 581-308-2815	22 avril	20 ou 21 juin	Patricia Audet (école) @ informations@cpast-etienne.com ☎ 581-308-2815
Lévis Cindy Audet @ Cindyaudet20@gmail.com ☎ 418-999-2879	Avril À confirmer	Mai À confirmer	Virginie Pouliot Roberge (école) @ vir_pr@hotmail.com ☎ 418-931-1580
CPA De la Capitale Julie Gingras (tests) @ djou_999@hotmail.com ☎ 418-999-5760	15 avril	7 juin	Chantale Giroux (école) @ cpadelacapitale@gmail.com 418-931-2022
CPA Donnacona Stéphanie Robitaille (tests) @ robidou321@hotmail.com ☎ 418-998-2718	1 ^{er} avril	28 avril	Claudia Paquin (école) @ cpa.donnacona@gmail.com ☎ 418-285-5282

Dates de tests printemps 2024

Date	Lieu	Types de tests
2 mai	CPA St-Georges	
À confirmer	CPA St-Étienne	
10 mai	CPA de la Capitale	
11 mai	CPA Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge	
12 mai	CPA Beauport-Charlesbourg	
1 ^{er} juin (à confirmer)	CPA Beauport-Charlesbourg	Danses Diamants

IMPORTANT

AVERTIR SANS FAUTE : S'IL Y A CHANGEMENT DE RESPONSABLE POUR LES TESTS.

Parisse Parent

☎ 418-685-3289

@par.parent@hotmail.com

PROLONGEMENT DE SAISON 2024

ÉTÉ 2024

<u>C.P.A.</u>	<u>DÉBUT</u>	<u>FIN</u>	<u>RESPONSABLE</u>
Beauport-Charlesbourg Marie-Ève Lévesque (tests) @ marie_eve_levesque@hotmail.com ☎ 418-406-1022	25 juin	9 août	Joanne Godin (école) @ joannegodin2@gmail.com ☎ 418-559-6967
CPA De la Capitale Julie Gingras (tests) @ djou_999@hotmail.com ☎	25 juin	16 août	Chantale Giroux (école) @ cpadelacapitale@gmail.com 418-931-2022
Ste Marie Pascale Boivin (tests) @ boivinpascale@hotmail.com ☎ 418-935-3420	Aucun en 2020, 2021, 2022 et 2023		Mylène Poulin (école) mylenspoulin2@gmail.com ☎ 418-386-0376
PEPACA @ informations à confirmer ☎	juin	août	@ informations à confirmer par Virginie Pouliot-Roberge ☎
EDISA Martin Savoie (tests) @ ecole.edisa@gmail.com ☎ 418-390-2446	24 juin	2 août	Isabelle Lelièvre (école) @ ecole.edisa@gmail.com ☎ 418-271-1739
Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge Paul Lacasse @ cpasfscr@hotmail.com ☎ 418-933-4671	25 juin	9 août	Paul Lacasse (école) @ cpasfscr@hotmail.com ☎ 418-933-4671

RESPONSABLES POUR LA SESSION DES TESTS ÉTÉ 2024

Beauport-Charlesbourg Marie-Ève Lévesque	Ste-Marie Pascale Boivin	PÉPACA	CPA de La Capitale Julie Gingras	EDISA Isabelle Lelièvre
--	------------------------------------	---------------	--	-----------------------------------

Dates de tests été 2024

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Types de tests</u>
16 août	CPA De la Capitale	Intermédiaires et centralisés

IMPORTANT

AVERTIR SANS FAUTE :

- Pour vos dates de tests le plus tôt possible
- S'il y a changement de personne responsable pour les tests

Parisse Parent

☎ 418-685-3289

@par.parent@hotmail.com

PROLONGEMENT DE SAISON 2024

AUTOMNE 2024

<u>C.P.A.</u>	<u>DÉBUT</u>	<u>FIN</u>	<u>RESPONSABLE</u>
Pont-Rouge Isabelle Fournier (tests) @ isafournier88@hotmail.com ☎ 418-873-4461	19 août	15 sept	Nancy Chabot (école) @ Nancychabot.cpapontrouge@gmail.com ☎ 418-873-8663
St-Isidore @Isabelle Dion Isabelle.dion@gmail.com ☎ 581-443-9313	12 août	11 sept	Mélanie L'Heureux (école) @ melaniesteeve@videotron.ca ☎ 418-889-8256

RESPONSABLE POUR LA SESSION DES TESTS AUTOMNE 2024

Isabelle Fournier (418-806-4461)

@ isafournier88@hotmail.com

ANNEXE

Pour les tests, vous communiquez avec : **Parisse Parent, personne responsable pour demander les évaluateurs** au numéro de téléphone : **1-418-685-3289**

Une feuille de récapitulation (**formule 694 ou 134 700 150F**) pour chaque club.

Exemple : si vous avez un prolongement de saison avec quatre (4) clubs lors des tests, vous devez faire parvenir un formulaire de récapitulation pour chaque club. Il doit y avoir quatre (4) formules de récapitulation.

Vous devez faire parvenir une copie par courriel des formules de récapitulation à : Madame Claudine Robitaille (@ acparcnca3@gmail.com).

Pour les patineurs de « Sport-Études », vous devez vous inscrire pour les tests, à la responsable des tests de votre école de sports-études, qui elle fera l'inscription à la responsable du club qui reçoit pour la journée des tests.